

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

ECONOMIE GENERALE ([ici](#))

Politique monétaire : la Banque centrale (PBoC) revoit la méthodologie de calcul du Loan Prime Rate, un taux supposé refléter les taux de marché, qui devra servir de taux de référence pour les nouveaux prêts bancaires

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Monnaie numérique : la PBoC souhaite développer la « recherche » sur sa monnaie numérique à Shenzhen; le lancement de la monnaie numérique de la PBoC serait « imminent »

Marché des changes : le déficit en devises se réduit de 68% à 6,1 Mds USD en juillet 2019

Ouverture financière : Goldman Sachs a demandé l'autorisation du régulateur pour acquérir le contrôle majoritaire de sa coentreprise de courtage en Chine

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Guerre commerciale : prolongation de l'exemption temporaire accordée aux fournisseurs de Huawei ; mais inscription de nouvelles filiales du groupe sur la « liste des entités » américaine

Guerre commerciale : les autorités chinoises ciblent une nouvelle fois FedEx

Guerre commerciale : le Trésor américain impose des sanctions sur des entités chinoises impliquées dans le trafic de fentanyl vers les Etats-Unis

Guerre commerciale : la Chine promet de sanctionner les entreprises américaines impliquées dans les dernières ventes d'armes à Taiwan

CLIMAT DES AFFAIRES ([ici](#))

Accès au marché : annonce de réformes pour améliorer le climat des affaires dans les zones pilotes de libre-échange

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Télécoms : ZTE, Huawei et Samsung lancent leurs premiers smartphones compatibles avec la 5G en Chine

Télécoms : China Telecom et China Unicom vont collaborer sur le déploiement de la 5G

Automobile : le Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT) prévoit de tester l'interdiction des véhicules à moteur thermique dans certaines zones urbaines

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Communications satellites : la constellation Beidou, système chinois de navigation par satellite, a dépassé en volume le GPS américain

Energie : la Chine continue d'installer de nouvelles infrastructures de production d'électricité à partir du solaire photovoltaïque malgré un dépassement de son objectif quinquennal

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Bourse : Alibaba reporte son introduction à la Bourse de Hong Kong



Secteur bancaire : *l'appel du 16 août à vider les distributeurs automatiques de billets a été peu suivi en fin de semaine dernière et les banques ont indiqué disposer de liquidités suffisantes pour faire face à une éventuelle panique bancaire*

Commerce : *les échanges commerciaux entre la France et Hong Kong demeurent très dynamiques au premier semestre 2019 avec une hausse de 20,4% en g.a. Les exportations françaises vers Hong Kong ont augmenté de 22,3% au S1-2019*

ECONOMIE GENERALE

Politique monétaire : la Banque centrale (PBoC) revoit la méthodologie de calcul du Loan Prime Rate, un taux supposé refléter les taux de marché, qui devra servir de taux de référence pour les nouveaux prêts bancaires

La PBoC a annoncé le 16 août un changement de méthodologie de calcul du *Loan Prime Rate (LPR)*, qui était supposé être le taux d'intérêt fixé par les dix plus grandes banques commerciales à leurs clients présentant un risque de défaut faible. Le nouveau LPR devra servir de référence pour la détermination des taux d'intérêts pour les nouveaux prêts bancaires et les prêts à taux variable. Il sera publié à 9h30 tous les 20 du mois. La PBoC a explicitement souligné que l'objectif de cette réforme était de réduire les coûts de financement pour les entreprises, d'améliorer le mécanisme de transmission de la politique monétaire et d'accélérer la réforme de la libéralisation des taux d'intérêt.

Dans le détail, les banques devront désormais déterminer le nouveau taux mensuel en ajoutant quelques points de base à leur coût d'emprunt auprès de la PBoC lors d'opérations *open market* (principalement la facilité de prêt à moyen terme, *Medium-term Lending Facility*). Pour « améliorer la représentativité du LPR », le nombre des banques participant à la détermination de ce taux a été élargi de 10 à 18, pour englober, en plus des grandes banques commerciales d'Etat, des *city commercial banks*, des *rural commercial banks*, des banques étrangères et des banques privées. Le *National Interbank Funding Center* obtiendra le LPR en calculant la moyenne arithmétique des taux définis par les banques après avoir exclu la valeur la plus élevée et la moins élevée. En plus d'un LPR à un an, des LPR avec des maturités plus élevées seront également publiés. Le LPR sera également inclus dans la revue macro prudentielle, sans que plus de détails ne soient annoncés.

Le LPR a été annoncé à 4,25% le 20 août, contre 4,31% et 4,35% pour le *benchmark lending interest rate*. Le taux LPR à 5 ans a été fixé à 4,85%. En fixant le nouveau LPR au MLF, la réforme cherche à améliorer le mécanisme de transmission de la politique monétaire. Effectivement, en 2018, l'assouplissement de la politique monétaire ne s'est que partiellement transmis à l'économie réelle. Si les injections de liquidités et les baisses successives des RRO ont permis de baisser les taux interbancaires — le coût marginal de financement pour les banques — les taux d'intérêts bancaires n'ont pas sensiblement varié. Avec ce nouveau système, la PBoC devrait, à terme, influencer les taux des prêts bancaires par le biais de d'opération *open market*, comme les autres banques centrales.

La PBoC a explicitement souligné que l'objectif de cette réforme était de réduire les coûts de financement pour les entreprises, ce qui incitera sûrement les banques à baisser progressivement le LPR (*window guidance*). L'objectif du gouvernement est de baisser les coûts de 100 pdb en 2019. Néanmoins, à ce stade, la baisse du LPR demeure très marginale. De plus, cette baisse n'aura d'incidence que sur les nouveaux contrats, pas les encours. Par ailleurs, cette réforme pourrait bénéficier prioritairement aux grands emprunteurs, qui bénéficient aujourd'hui de taux avoisinant le LPR, et qui sont majoritairement des SOEs : en effet, elle n'offre pas de nouvelles incitations aux banques pour prêter davantage au secteur privé, qui se voit offrir des taux largement supérieurs au LPR. Sans ajustement des taux MLF, la réforme pourrait également peser sur la rentabilité des banques.

Pour mémoire, le *Loan Prime Rate (LPR)* avait été lancé en 2013 et avait pour objectif de mieux refléter les variations du marché que le taux de référence de la PBoC. Cependant, le LPR est resté extrêmement stable et n'a pas dévié de plus de 10 pdb du taux débiteur de référence — à 4,35% aujourd'hui et qui



n'a pas changé depuis octobre 2015. Selon la PBoC, son extrême stabilité s'expliquerait en partie par une concertation des grandes banques sur un prix plancher, à 90% du taux de la PBoC.

Retour au sommaire ([ici](#))



BANQUE ET FINANCE

Monnaie numérique : la PBoC souhaite développer la « recherche » sur sa monnaie numérique à Shenzhen; le lancement de la monnaie numérique de la PBoC serait « imminent »

Selon les « *State Council Opinions Concerning Support for Shenzhen to Establish an Advanced Demonstration Zone for Socialism with Chinese Characteristics* » publié par le Conseil des Affaires d'Etat le 18 août, la ville de Shenzhen est appelée à « soutenir la recherche sur la monnaie numérique de la PBoC » (CBDC – *Central bank digital currency*). Le 10 août, Mu Changchun, vice-président du département des paiements et règlements de la PBoC, avait annoncé que le lancement d'une monnaie numérique était "imminent".

La PBoC devrait mettre en œuvre un système de fonctionnement de la CBDC à deux niveaux (la PBoC émet la monnaie numérique au public par l'intermédiaire des banques commerciales ou d'autres institutions financières) au lieu du système de fonctionnement à un niveau unique (la PBoC émet directement la monnaie numérique au public). En outre, la CBDC jouera le rôle de MO (cash en circulation et instruments monétaires liquides) et sera majoritairement utilisée pour les micro-paiements.

Selon le Conseil des affaires d'Etat, le choix de la ville s'appuie sur des facteurs tels que les infrastructures financières, l'écosystème financier, les capacités des institutions financières et des sociétés technologiques. En outre, Shenzhen apparaît avancée en termes de recherche sur la monnaie numérique. En décembre 2016, sous la direction du gouvernement de Shenzhen, plus de 40 institutions financières telles que le groupe Ping An, la China Merchants Bank, la Weizhong Bank et le Dacheng Fund ont établi conjointement la première alliance de monnaie numérique en Chine et l'Institut de recherche de Fintech à Shenzhen. Le 15 juin 2018, la *Shenzhen Financial Technology Co., Ltd.*, la seule société de *blockchain* détenue à 100% par l'Institut de monnaie numérique de la PBoC, a été créée à Shenzhen.

Pour mémoire, la Chine est engagée depuis plusieurs années dans une réflexion sur la création d'une monnaie numérique souveraine. L'annonce sur le LIBRA semble avoir accélérer les recherches de la PBoC.

Marché des changes : le déficit en devises se réduit de 68% à 6,1 Mds USD en juillet 2019

Selon la *State Administration of Foreign Exchange (SAFE)*, en juillet 2019, les banques ont acheté pour 161 Mds USD de devises contre 142,3 Mds USD en juin tout en vendant 167 Mds USD contre 161,6 Mds USD en juin, induisant un déficit mensuel de 6,1Mds USD, en baisse de 68% en glissement mensuel.

Pour rappel, en juin 2019, le déficit en devises avait atteint son niveau le plus important depuis deux ans à 19,3 Mds USD. Ce déficit s'expliquait majoritairement par la dépréciation et les anticipations de dépréciation du RMB, sous pression par rapport au dollar depuis mai en raison de la reprise des tensions commerciales avec les États-Unis. Les facteurs saisonniers ont également joué un rôle dans le déficit de juin. Les entreprises, essentiellement des filiales d'entreprises étrangères, doivent généralement acheter des devises pour payer leurs dividendes en milieu de l'année. Les voyages et les



études à l'étranger augmentent également la demande durant l'été. La baisse du déficit en devises en juillet apparaît ainsi comme une normalisation.

Ouverture financière : *Goldman Sachs* a demandé l'autorisation du régulateur pour acquérir le contrôle majoritaire de sa coentreprise de courtage en Chine

Goldman Sachs a demandé à augmenter sa participation dans sa coentreprise chinoise - *Goldman Sachs Gao Hua Securities* à 51% contre 33% actuellement. Créé en 2004, *Goldman Sachs Gao Hua Securities* a comme actionnaires actuels *Legend Holdings* (maison mère du constructeur de PC, Lenovo, entre autres) et l'homme d'affaires Fang Fenglei comme actionnaires majoritaires.

Pour rappel, la CSRC a publié en avril 2018 des règles visant à relever à 51% le plafond de participation étrangère autorisé dans les sociétés de valeurs mobilières chinoises. En novembre 2018, la CSRC a autorisé *UBS Group* à porter sa participation à 51% dans sa coentreprise chinoise *UBS Securities*, lui permettant ainsi de devenir la première société étrangère de valeurs mobilières en Chine. Les régulateurs chinois ont aussi autorisé en mars JPMorgan et Nomura à créer des coentreprises de courtage au sein desquelles chacune sera majoritaire. En outre, lors du Forum Economique Mondial à Dalian le 2 juillet, le Premier Ministre Li Keqiang a annoncé une accélération du calendrier de l'ouverture financière en avançant la levée des plafonds de participation étrangère dans les sociétés de valeurs mobilières chinoises d'ici 2020.

Retour au sommaire ([ici](#))



ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Guerre commerciale : prolongation de l'exemption temporaire accordée aux fournisseurs de Huawei ; mais inscription de nouvelles filiales du groupe sur la « liste des entités » américaine

Le département du Commerce américain (DoC) a annoncé, le 19 août, l'extension pour 90 jours supplémentaires de la période d'exemption permettant aux entreprises américaines de continuer, pour certaines activités et sous certaines conditions, de fournir Huawei. Le secrétaire américain au Commerce Wilbur Ross a expliqué : « tout en continuant de pousser les consommateurs à cesser d'utiliser des produits Huawei, nous reconnaissons qu'un délai est nécessaire pour éviter toute perturbation ». Pour rappel, l'entreprise Huawei et 69 de ses filiales avaient été inscrites sur la « liste des entités » soumises au dispositif américain de contrôle des exportations le 15 mai dernier ([voir brèves de la semaine du 13 mai 2019](#)), mais l'introduction d'un certain nombre d'exemptions avait ensuite été décidée au titre d'une *Temporary General License* (TGL) d'une durée de trois mois (voir brèves de la semaine du 20 mai 2019). La décision du DoC revient à reconduire la TGL, qui arrivait à expiration au 19 août. Au titre de la prolongation de cette dérogation, les fournisseurs américains de Huawei pourront en théorie continuer à assurer (i) les transactions nécessaires au maintien des opérations des réseaux et équipements existants contractées avant le 16 mai ; (ii) les transactions nécessaires à la fourniture de services ou de support technique à des appareils téléphoniques « déjà disponibles au public » ; (iii) les activités de vérification de la sécurité des équipements Huawei et de l'évaluation de leurs vulnérabilités ; (iv) les activités de coopération en matière de 5G dans le cadre des organismes internationaux « reconnus » en matière de standardisation. Dans le même temps, le DoC a annoncé l'inscription immédiate de 46 filiales supplémentaires de Huawei (dont la filiale française du groupe) sur la « liste des entités ». En réaction, le groupe Huawei a rapidement dénoncé une décision « politiquement motivée » qui n'a « rien à voir avec la sécurité nationale », et a par ailleurs relativisé l'intérêt de la nouvelle exemption temporaire qui « ne change rien au fait que l'entreprise Huawei a été traitée de manière injuste ». Le ministère chinois du Commerce (MofCom) a souligné les « relations d'interdépendance dans la chaîne industrielle » et jugé que « attaquer les entreprises chinoises revient in fine à créer des dégâts pour les entreprises américaines ».

[Lire le communiqué du DoC](#)

Guerre commerciale : les autorités chinoises ciblent une nouvelle fois FedEx

L'entreprise américaine de livraison postale FedEx s'est de nouveau retrouvée dans le viseur des autorités chinoises, le 18 août, après la découverte par la police de la municipalité de Fuzhou (province du Fujian) d'armes à feu dans un colis expédié par FedEx à une entreprise de la ville, et l'annonce du lancement d'une enquête. Selon la radio nationale chinoise (CNR), l'enquête devra déterminer si FedEx a violé les lois chinoises sur le contrôle des armes à feu, auquel cas la « responsabilité criminelle » du groupe pourra être engagée. Pour rappel, au début du mois de juin, le bureau national de la Poste chinoise avait annoncé l'ouverture d'une première enquête sur FedEx après le détournement de plusieurs colis originellement destinés à Huawei, suite à l'inscription de l'entreprise chinoise sur la « liste des entités » américaine (voir brèves de la semaine du 3 juin). Le bureau national de la Poste avait ensuite déclaré avoir accumulé de nouveaux éléments démontrant que le nombre de colis a détournés par FedEx était supérieur à 100 ([voir brèves de la semaine du 22 juillet](#)). Avec ce dernier épisode en date, les médias officiels chinois, tels CNR, ont de nouveau menacé FedEx de sanctions, par exemple son inscription sur la « liste des entités peu fiables » chinoise (*unreliable entities list*). Pour mémoire, le ministère du Commerce chinois (MofCom) avait annoncé, le 31 mai, l'établissement d'une « liste des entités peu fiables » (« unreliable entity list »), destinée à recenser (et à potentiellement sanctionner) les organisations ou personnes physiques étrangères qui « imposent sur des entités chinoises et pour des motifs non-commerciaux, des blocages ou d'autres mesures susceptibles de

causer des dommages substantiels à l'industrie chinoise et de poser une menace potentielle à la sécurité nationale » (voir brèves de la semaine du 27 mai). Le MofCom n'a pas annoncé de date pour l'adoption de cette liste.

Guerre commerciale : le Trésor américain impose des sanctions sur des entités chinoises impliquées dans le trafic de fentanyl vers les Etats-Unis

Le 21 août 2019, le Trésor américain a imposé des sanctions économiques sur trois personnes physiques chinoises ainsi que deux entités basées à Shanghai, suspectées d'être impliquées dans un réseau de trafic de fentanyl vers les Etats-Unis. Du fait de cette décision, les actifs aux Etats-Unis de ces personnes physiques et morales seront gelés. Les individus susmentionnés ont déjà fait l'objet d'accusations pénales dans les cours fédérales américaines. Le ministère chinois des Affaires étrangères a souligné, en réaction, que la Chine et les États-Unis continuaient de coopérer dans la lutte contre les drogues. Un éditorial publié par le *Quotidien du Peuple* le 23 août renvoie l'entière responsabilité de la crise du fentanyl sur les US, insistant sur le fait que la Chine avait déjà mise en place des mesures suffisantes pour contrôler cet opioïde. Pour mémoire, la Chine avait annoncé l'inscription au 1^{er} mai 2019 du fentanyl sur la « liste des substances contrôlées » (voir brèves de la semaine du 1^{er} avril 2019) ; mais le 1^{er} août, le Président américain Donald Trump a reproché à la Chine de continuer à permettre la vente de fentanyl vers les Etats-Unis (voir brèves de la semaine du 29 juillet 2019).

[Lire le communiqué du Trésor américain](#)

Guerre commerciale : la Chine promet de sanctionner les entreprises américaines impliquées dans les dernières ventes d'armes à Taiwan

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères chinois a promis, le 21 août, que « la Chine prendrait toutes les mesures nécessaires pour défendre ses intérêts, y compris sanctionner les entreprises américaines impliquées » suite à l'annonce d'un projet de vente de 66 avions de combat de type F-16 à Taiwan pour une somme d'environ 8 Mds USD. Les autorités chinoises n'ont pas précisé quelles entreprises américaines pourraient être sanctionnées, par quels moyens ni à quelle échéance. La presse chinoise relaie que le fabricant de ces avions, Lockheed Martin, a développé un certain nombre d'activités civiles en Chine, notamment la vente d'hélicoptères ou des partenariats dans le secteur du nucléaire.

Retour au sommaire ([ici](#))

CLIMAT DES AFFAIRES

Accès au marché : annonce de réformes pour améliorer le climat des affaires dans les zones pilotes de libre-échange

Le 22 août 2019, à l'issue de la réunion hebdomadaire du comité permanent du Conseil des Affaires d'État, le Premier ministre Li Keqiang a annoncé une facilitation des procédures d'octroi de licences dans les zones pilotes de libre-échange (FTZ)* à compter du 1^{er} décembre 2019. En particulier, les procédures d'octroi de licences seront dissociées des procédures de délivrance de permis d'opération, et ce pour 523 types de procédures nécessitant l'approbation du gouvernement central. Sont également annoncés : une réduction des documents exigés, l'accélération des procédures en ligne, l'extension de la période de validité des licences (ou la suppression de leur caractère limité), ou encore la suppression de la vérification sur place. Selon le Premier ministre, l'objectif de ces réformes est de « créer un environnement des affaires de classe mondiale orienté vers la concurrence du marché, dans lequel tous les types d'entités seront traités de manière égale, avec un cadre juridique solide ».

**Il existe pour l'heure 12 zones pilote de libre-échange (FTZ) en Chine : la première à Shanghai qui a été créée en septembre 2013, et élargie récemment en août 2019 (voir brèves de la semaine du 5 août 2019) ; ensuite, trois FTZ ont été établies dans le Guangdong, à Tianjin, et dans le Fujian en avril 2015 ; en avril 2017, 7 nouvelles FTZ ont été créées dans le Liaoning, dans le Zhejiang, dans le Henan, dans le Hubei, dans le Sichuan, dans le Shaanxi, et à Chongqing ; et le plus récemment, la création d'une FTZ (« port franc ») sur l'île de Hainan a été annoncée en avril 2018.*

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Télécoms : ZTE, Huawei et Samsung lancent leurs premiers smartphones compatibles avec la 5G en Chine

Mate20 X 5G, le premier téléphone mobile 5G de Huawei, a été officiellement lancé en Chine le 16 août 2019 pour un prix unitaire de 6 199 CNY (880 EUR). Alors que plus d'un million de smartphones avaient déjà été pré-réservés à la date du 15 août, moins d'une minute après le lancement officiel, toutes les grandes plates-formes de ventes annonçaient des ruptures de stocks sur ce produit. Le Mate20X 5G est équipé d'un processeur Baloon 5000 5G développé par Hi Silicon (filiale de Huawei). Par ailleurs, OnePlus et Oppo, deux filiales du groupe Huawei, proposent déjà des produits compatibles avec la 5G dans des pays tiers : respectivement OnePlus 7 Pro 5G et Oppo Reno 5G.

Le 5 août, ZTE avait été la première entreprise à commercialiser un smartphone compatible avec la 5G dans le pays: le Axon 10 Pro 5G, commercialisé à 4 999 CNY (639 EUR). En réponse, Samsung a également lancé le 21 août 2019, son propre smartphone mobile 5G en Chine, le Samsung Galaxy Note10 + 5G.

Selon les données de l'entreprise Strategy Analytics, Huawei est actuellement leader sur le marché chinois des smartphones. Au deuxième trimestre en 2019, la part de marché de Huawei sur les smartphones en Chine a été de 37% d'après le cabinet IDC, une progression de 10% en rythme annuel. A l'inverse, les ventes à l'international du groupe ont baissé de 6% sur la même période, à cause, entre autre, des incertitudes des consommateurs quant à la compatibilité entre Huawei et Android. En effet, bien qu'une nouvelle exemption (cf. Echanges et politique commerciale) ait été accordée cette semaine à certains fournisseurs américains, Huawei demeure sur la « liste des entités » du Département du commerce américain, ce qui pourrait laisser présager d'un découplage à venir entre Huawei et certains de ses fournisseurs, mais aussi Android, opéré par Google. En réponse, le groupe de Shenzhen a d'ailleurs lancé le 9 août 2019 son propre système d'exploitation « Harmony ».

Télécoms : China Telecom et China Unicom vont collaborer sur le déploiement de la 5G

Ke Ruiwen, le président de China Telecom a annoncé le 22 août la volonté de son groupe de partager les « ressources et les coûts » avec China Unicom pour le déploiement de la 5G en Chine. Ce partenariat est une réponse à China Unicom, dont le président Wang Xiaochu avait appelé ses principaux concurrents à joindre leurs forces pour la mise en place du réseau 5G en Chine lors d'un événement à Hong Kong le 14 août 2019. D'après M. Wang, cette collaboration permettrait ainsi d'économiser 200 Mds CNY (25,5 Mds EUR) aux acteurs du secteur. Outre l'officialisation du partenariat en China Telecom et China Unicom, des discussions ont également été engagées avec les deux autres opérateurs dans leurs efforts de mutualisation.

Le 6 juin 2019, le MIIT avait accordé des licences commerciales pour la 5G à quatre entreprises, toutes publiques. Outre China Mobile (925 millions d'abonnés en 2018), China Unicom (315 M) et China Telecom (303 M), China Broadcasting Network, un nouvel entrant dont l'offre se limitait jusqu'alors aux réseaux fixes, a également obtenu une licence. Ces différents opérateurs ont d'ores et déjà annoncé des investissements conséquents : 24 Mds (3,1 Mds EUR) CNY pour China Mobile et 9 Mds CNY (1,2 Mds EUR) pour China Telecom et China Unicom. Par ailleurs, China Tower, qui opère les sites radio pour les trois opérateurs actuels (et dont ils sont l'actionnaire), développe des partenariats avec les compagnies ferroviaires et les opérateurs de réseaux électriques afin de réutiliser leurs sites et d'ainsi réduire les coûts.

Cette approche est explicitement soutenue par le gouvernement central, qui espère ainsi réduire les coûts pour les usagers et renforcer l'accessibilité du réseau 5G. Pour le gouvernement, il s'agit d'un élément essentiel puisque la 5G permet des flux de données beaucoup plus rapide, ouvrant notamment la voie à une navigation plus rapide et des nouvelles applications pour les internautes mais aussi à l'internet des objets (IoT) et aux applications de smart city qui font partie intégrante de la stratégie de la Chine pour la montée en gamme de son économie. Par ailleurs, une telle approche collective entre différents groupes publiques pourrait donner des avantages compétitifs aux opérateurs chinois si ceux-ci décident de viser de nouveaux marchés ultérieurement.

Le réseau 5G devrait être opérationnel en Chine dès la fin de l'année 2019 dans plusieurs dizaines de villes (à commencer par Shanghai et Pékin) – en avance sur le calendrier initialement prévu (2020). Son développement devrait se poursuivre jusqu'en 2025 à l'échelle nationale. Ce déploiement est notamment facilité par la forte densité de bases 4G en Chine qui pourront aisément être reconditionnées pour relayer la 5G.

Automobile : le Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MIIT) prévoit de tester l'interdiction des véhicules à moteur thermique dans certaines zones urbaines

Dans une réponse à une sollicitation de l'Assemblée nationale populaire (ANP) datant du 16 juillet 2019 (mais publiée le 20 août), le MIIT a annoncé son intention de soutenir plusieurs programmes-pilotes locaux afin d'accompagner la transition vers l'utilisation de véhicules à énergies nouvelles (VEN) en remplacement des véhicules à moteurs thermiques. Parmi les mesures envisagées, le MIIT soutiendra la mise en place de zones réservées aux VEN dans certaines villes ainsi que la promotion des transports publics électriques.

Les zones concernées seront déterminées selon différents critères tels que la demande du marché et les niveaux d'émission. Selon les résultats de ces expérimentations, certaines mesures pourraient à terme être appliquées au niveau national par le MIIT, en collaboration avec la Commission Nationale pour le Développement et la Réforme (NDRC). De telles mesures pourront être mises en place dans le cadre du prochain « plan pour le développement de la production des véhicules à énergie nouvelle » qui couvrira la période 2021-2035. En mars 2019, la province de Hainan avait déjà annoncé l'interdiction totale des véhicules à moteur thermique à l'horizon 2030.

Ces annonces pourraient permettre de favoriser le remplacement des véhicules traditionnels par les VEN, tout en poursuivant la suppression progressive des subventions pour l'achat de ces véhicules (suppression totale prévue pour fin 2020). Cette décision s'inscrit donc dans une nouvelle approche de la transition du marché automobile : moins incitative et plus restrictive.

Pour rappel (*voir brèves du 16 août 2019*), le marché de l'automobile en Chine est en recul en 2019 : les ventes totales s'étant rétractées de 12,8% en glissement annuel sur les sept premiers mois de l'année. Depuis juillet, ce repli touche également le secteur des VEN, dont la baisse des ventes (-4,7% en g.a, première baisse depuis janvier 2017) semblait indiquer les difficultés du marché à s'adapter à la disparition progressive des subventions.

[Lire le communiqué du MIIT \(en chinois\)](#)

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Communications satellites : la constellation Beidou, système chinois de navigation par satellite, a dépassé en volume le GPS américain

Le système chinois de navigation par satellite Beidou est devenu la première constellation au monde en 2019, forte de 35 satellites opérationnels en juin 2019, dépassant en volume la constellation américaine GPS composée de 31 satellites. Le programme chinois, lancé en 2000, a connu une forte accélération de son développement en 2018, la Chine lançant 18 satellites durant cette seule année. Selon un rapport de la *US-China Economic and Security Review Commission* du Congrès américain, le programme de navigation chinois s'évaluerait à 9,6 Mds EUR pour la période 1994-2020.

La Chine développe notamment l'utilisation de Beidou dans le cadre de l'Initiative des nouvelles routes de la Soie. A date, plus d'une trentaine de pays, notamment du Moyen-Orient et d'Afrique, utilisent déjà ce système de navigation. A titre d'illustration, l'armée pakistanaise utilise Beidou pour tous ses besoins en données de positionnement et l'entreprise suisse STMicroelectronics a adopté le système chinois pour ses semi-conducteurs dans l'automobile. Cette adoption « large » au niveau mondial rend incontournable le système pour les fabricants de smartphones, et, par assimilation, de terminaux de navigation, ceux-ci produisant des puces compatibles. Les entreprises chinoises, quant à elles, utilisent déjà par défaut le système Beidou, exploitant les capacités du système pour obtenir une plus grande précision de localisation, de l'ordre du mètre selon Lenovo ou du centimètre selon Alibaba.

Hormis sa diffusion rapide et à grande échelle, le système Beidou cristallise les inquiétudes du gouvernement américain, les Etats-Unis pointant du doigt la technologie utilisée par le système, à l'instar des préoccupations déjà exprimées par les solutions technologiques chinoises en matière de 5G. Contrairement au système GPS américain fonctionnant uniquement en émission, Beidou permet une émission/réception des données, ce qui permet théoriquement la transmission de coordonnées géographiques d'utilisateurs à la constellation. En outre, le gouvernement américain craint une utilisation potentielle de ce système dans le cadre de brouillage de données ou de cyberattaques.

Energie : la Chine continue d'installer de nouvelles infrastructures de production d'électricité à partir du solaire photovoltaïque malgré un dépassement de son objectif quinquennal

En juin 2019, selon un communiqué de l'Administration nationale de l'énergie (NEA), la Chine dispose d'un parc de production d'électricité solaire photovoltaïque (PV) de 185,6 GW, soit une augmentation de 20% en glissement annuel.

Pour autant, plusieurs indicateurs laissent supposer que cette croissance est actuellement en passe de ralentissement : au premier semestre 2019, env. 11,6 GW de nouvelles capacités de production d'électricité à partir du solaire PV ont été installées contre 25,8 GW au premier semestre 2018, soit une baisse de 54,9%. En outre, *Bloomberg New Energy Finance* rapportait une baisse de l'investissement dans les énergies propres de 39% en Chine sur le premier semestre 2019 en g.a, justifiant la perte d'attractivité pour les investisseurs par la baisse des subventions pour le solaire PV, annoncée en mai 2018 et directement appliquée.

Pour mémoire, les 13^{èmes} plans quinquennaux « énergie » chinois fixent plusieurs objectifs de capacités installées à horizon 2020. En particulier, pour les énergies renouvelables, les autorités chinoises ont fixé d'atteindre 110 GW de capacité pour le parc solaire photovoltaïque -objectif



amplement atteint-, 210 GW de capacité pour le parc éolien et 15 GW de capacités pour les installations de production d'énergie à partir de la biomasse. Fin 2018, la biomasse avait également dépassé son objectif du plan quinquennal avec 17,8 GW de capacités installées, tandis que le parc éolien représentait 184,3 GW de capacités installées, capacités encore en-deçà de son objectif pour 2020.

Retour au sommaire ([ici](#))



HONG KONG et MACAO

Bourse : Alibaba reporte son introduction à la Bourse de Hong Kong

Alibaba annonce le report de son projet d'introduction à la Bourse de Hong Kong – une opération qui aurait dû lui permettre de lever jusqu'à 15 Mds USD. La société a pris la décision lors d'un conseil d'administration qui s'est tenu la semaine dernière, juste avant la publication de ses derniers résultats (bénéfice net de 3,1 Mds USD au premier trimestre de 2019, soit une hausse de 145% sur un an).

Secteur bancaire : l'appel du 16 août à vider les distributeurs automatiques de billets a été peu suivi en fin de semaine dernière et les banques ont indiqué disposer de liquidités suffisantes pour faire face à une éventuelle panique bancaire

Alors que des appels à vider les distributeurs automatiques de billets (DAB) de la ville et à convertir son argent en dollars américains ont circulé en ligne en fin de semaine dernière, les banques de Hong Kong ont déclaré disposer de liquidités suffisantes pour faire face à d'éventuels retraits massifs d'argent liquide. Bank of East Asia, DBS, OCBC Wing Hang Bank et Hang Seng Bank auraient activé des plans d'urgence par mesure de précaution et surveilleraient de près les retraits d'argent. HSBC a déclaré qu'elle disposait d'un approvisionnement suffisant en billets de banque et que ses distributeurs automatiques de billets en dollars de Hong Kong fonctionnaient normalement, mais qu'elle avait tout de même dû réapprovisionner certains de ses distributeurs en dollars américains en fin de semaine dernière. OCBC Wing Hang Bank a déclaré que les distributeurs automatiques de la banque avaient fonctionné normalement le vendredi 16 août, jour de l'appel à l'action. Le secrétaire aux Finances, Paul Chan Mo-po, a indiqué que le système bancaire « solide » de Hong Kong était « suffisamment liquide ».

L'appel a été peu suivi, et les risques sont de toute façon assez limités, la plupart des banques plafonnant les retraits aux distributeurs DAB entre 20 000 et 40 000 HKD par jour (soit entre 2 500 et 5 000 USD).

Commerce : les échanges commerciaux entre la France et Hong Kong demeurent très dynamiques au premier semestre 2019 avec une hausse de +20,4% en g.a. ; les exportations françaises vers Hong Kong ont augmenté de +22,3% au S1-2019

Après deux années très dynamiques pour nos exportations (+11,4% en 2017 après +15,6% en 2016), celles-ci se sont stabilisées en 2018 (-0,8%) à 6,21 Mds EUR, notamment en raison de la baisse du poste aéronautique.

Elles repartent à la hausse au premier semestre 2019 (+22,3% en g.a.) atteignant 2,95 Mds EUR, notamment grâce à la performance du secteur aéronautique (699 M EUR, +91,7% en g.a.), notre premier poste d'exportation.

Hors aéronautique, les exportations progressent toutefois de 10% en g.a. Les exportations d'articles de maroquinerie, second poste d'exportation, sont également en hausse (536,8 M EUR, +19% en g.a.) tandis que le secteur du vin, troisième poste d'exportation, est en très légère baisse (-0,3%). Les exportations sont également en progression pour les parfums/cosmétiques (184,3 M EUR, +3,9%), les vêtements/accessoires (136,3 M EUR, +18,4%), les chaussures (83,7 M EUR, +48,7%), les articles

d'horlogerie (50,6 M EUR, +3,2%) et les boissons alcoolisées distillées (41,5 M EUR, +15,4%). Les exportations de créations artistiques enregistrent quant à elles une performance exceptionnelle, (50,6 M EUR, +99,6%) qui confirme la tendance déjà observée entre 2017 et 2018 (+57,6%). A contrario, certains secteurs sont en baisse comme les articles de joaillerie et de bijouterie (113 M EUR, -6,8%), les préparations pharmaceutiques (57 M EUR, -3,1%) et les composants électroniques (67,7 M EUR, -6,1%).

Les importations françaises de produits hongkongais s'élevèrent à 328,2 M EUR au premier semestre 2019, en hausse de 5,9% en g.a. Les principaux postes de produits importés (réexportés depuis Hong Kong) demeurent les composants électroniques (101,7 Mds EUR, +1,2% en g.a.), les articles de joaillerie/bijouterie (59,6 Mds EUR, +109,4% en g.a.), les équipements de communication (20,2 M EUR, +0,6% en g.a.), les ordinateurs/équipements périphériques (9,6 M EUR, -1,6% en g.a.) et les jouets (5,3 M EUR, -29,5% en g.a.).

L'excédent commercial de la France avec Hong Kong augmente ainsi de 24,7% en g.a., atteignant 2,6 Mds EUR au premier semestre 2019 contre 2,1 Mds au premier semestre 2018.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianszulu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique,

district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Hannah Fatton, Zilan Huang, Camille Bortolini, Furui Ren, Antoine Bernez, Antoine Moisson, Christine Zhang, Maxime Sabourin, Charlotte Lau

Revu par : Pierre Martin, Dominique Grass, Valérie Liang-Champrenault

Responsable de publication : Philippe Bouyoux